



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CiG POINTE DES CHATEAUX



48 rue Georges POMPIDOU
97436 ST LEU
TEL : 02.62.34.88.56
Mail : ce.9741048w@ac-reunion.fr

Collège Pointe des
Châteaux
Note n°15
Direction
Bureau
Du
Principal

☎-02 62 34 88 56
Fax-02 62 34 82 73

Mel :
ce.9741048w@ac-
reunion.fr
Web :
[http://college-pointe-
chateau.ac-reunion.fr/](http://college-pointe-chateau.ac-reunion.fr/)

48 rue Georges
Pompidou
97436 Saint Leu

Objet : Mise en œuvre des mesures de sécurité au collège

- L'accueil **des élèves** à l'entrée du collège est assuré par un adulte de la vie scolaire sur présentation du carnet de liaison ; un contrôle visuel des sacs peut être effectué ; Le portail est ouvert, surveillé et fermé par un membre de la vie scolaire.
- L'accueil **des visiteurs** est assuré par l'agent d'accueil, son itinéraire est balisé : tous les visiteurs doivent passer par le sas. Son identité est systématiquement vérifiée et elle est notée sur un registre avec signature à l'arrivée et au départ.
- Le personnel d'accueil appelle le service concerné pour l'informer de la visite.
- Les personnels informeront systématiquement l'accueil en cas de RDV (nom du visiteur, nom du personnel, heure, date, salle).
- Durant l'année scolaire, l'établissement réalisera **quatre exercices de sécurité** (deux incendie, 2 PPMS), dont un avant les vacances d'octobre, prioritairement l'exercice "attentat intrusion" ainsi qu'un exercice Alerte-SMS.
- **Cyclone et Evènements Météorologiques Dangereux** : Un protocole est mis en place.
- Une attention particulière est portée **aux abords** de l'établissement en liaison avec la mairie et la gendarmerie, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- **COVID : Le port du masque et la désinfection des mains** sont obligatoires pour tous à l'entrée du collège.

Le Principal

